



CONSEIL
GÉNÉRAL
DES ALPES MARITIMES



2013

Baptême du Centre d'incendie et de secours de Grasse « Louis Crousillac »



Jeudi 31 octobre 2013, à 14 heures 30,
2, route des Poissonniers à Grasse

Contact Presse :

- SDIS 06 :

Laurence CALATAYUD – 04.93.22.76.25 - 06.16.91.03.42

laurence.calatayud@sdis06.fr

- Conseil général :

Julie MOZIYAN - 04.97.18.62.06. – 06.37.59.71.55.

jmoziyan@cg06.fr

- Préfecture :

Ingrid ONZON-KEM – 04.93.72.2240. – 04.93.72.22.41.

ingrid.onzon-kem@alpes-maritimes.gouv.fr

- Ville de Grasse:

Christine RONDONI – 06.27.44.29.21.

christine.rondoni@ville-grasse.fr

***Le centre de secours de Grasse, principale construction nouvelle
du plan bâtiminaire 2007-2013***

Le patrimoine immobilier du SDIS compte 75 casernes abritant les personnels d'intervention et les véhicules de secours.

Le plan de rénovation et de construction des casernements, lancé en 2007, et en voie d'achèvement, a représenté **55,31 M€** d'investissements.

A son terme, 80 % des sapeurs-pompiers travailleront dans des locaux neufs ou entièrement rénovés.

La surface du parc immobilier affectée à l'opérationnel était de 84 000 m² en 2000. Elle atteint aujourd'hui les 100 000 m², soit une progression de 19 % en 10 ans.

- 13 opérations ont été livrées (Antibes, Vallauris, Vence, Carros, **Grasse**, Mouans-Sartoux, Plan-du-Var, Valberg, Nice bon Voyage, CTA Saint Isidore, Breil-sur-Roya, Contes, CTA Cagnes-sur-mer, Mougins)
- 2 sont en cours (Nice Fodéré, Nice Magnan)
- 1 reste à engager (Cannes Pastour, aucun terrain n'ayant pu être proposé par la commune)
- 1 modifiée (Peille) : les locaux du SDIS ayant été partagés avec ceux de la base de Force 06 contiguë

Deux opérations – initialement non-prévues- ont été rajoutées, pour un montant de 790 476 € (Tour Rouge et Saint-Etienne-de-Tinée).

A ces réalisations, il convient d'ajouter le projet de construction de deux CIS supplémentaires, inscrite au SDACR, à Roquebrune-Cap-Martin, où les démarches en vue de la mise à disposition de terrain par l'armée de l'air sur le site de la Base Aérienne 943 sont en cours, et à Saint-Laurent-du-Var où la recherche de terrain est menée.

Le centre de secours principal de Grasse constitue la plus importante construction nouvelle de ce programme d'investissements.

Il a été inauguré le samedi 25 octobre 2008, après 18 mois de travaux et pour un montant de 7,958 M€, à la charge du SDIS.

Ce centre, dont il avait été décidé la réalisation en 2003, a été édifié sur un terrain cédé par la Ville de Grasse, en surplomb des zones industrielles de la Madeleine, de la Marigarde, du Plan et des Bois de Grasse.

Ainsi situé, il permet d'être au plus près d'une zone aux importants risques potentiels (industriels, mouvements de terrains, inondations, feux de forêts) tout en assurant une bonne distribution des secours.

Le CSP de Grasse charnière entre le nord et le sud du GT ouest

Avec plus de 51 000 habitants sur les 250 000 que couvre le GT Ouest, le CSP de Grasse est le plus important du GT, immédiatement après celui de Cannes.

Il a assuré en 2012, près de 15 % des interventions du GT : 4 931 sorties pour 33 000 sur l'ensemble du GT (dont 4731 pour la seule commune de Grasse).

Son effectif est constitué de 64 sapeurs-pompiers professionnels (SPP) (8 officiers, 56 sous-officiers et hommes du rang), 3 personnels administratifs techniques et spécialisés (PATS) et 61 sapeurs-pompiers volontaires (SPV) – dont 5 femmes- (3 officiers, 9 sous-officiers, 17 caporaux et 32 sapeurs), soit un total de 128 personnes.

Il dispose pour cela d'un parc de 45 véhicules, dont :

- 4 véhicules de secours à victimes (VSAV)
- 2 véhicules légers médicalisés
- 1 véhicule de secours routier moyen
- 3 fourgons pompe tonne (FPT)
- 3 véhicules tous usages (VTU)
- 5 camions citernes feux de forêts (CCF)
- 1 véhicule liaison tous terrains (VLTT)
- 3 moyens élévateurs (grande échelle)
- 7 véhicules de liaison (VL)
- 8 véhicules d'appui spécialisés
- 2 véhicules de protection et de soutien logistique

La commune de Grasse a contribué en 2013 à hauteur de plus de 2,971 M€ au fonctionnement du SDIS (sur un montant de 60 M€ au total de participation des communes).

Le commandant LOUIS CROUSILLAC

Livré le 18 août 2008, ce centre a depuis lors été placé sous le commandement du commandant ZEDET, puis du capitaine DEMANDOLS.

Mais le centre de secours de Grasse a connu une longue histoire et de nombreux commandants se sont succédés à sa tête.

Sans remonter au capitaine DE VILLEPEYS, au lieutenant MASSON, ou au lieutenant MARTIN, qui ont été les premiers à diriger les pompiers grassois, **l'un des principaux chefs des pompiers de Grasse aura été le capitaine Louis CROUSILLAC.**

En donnant son nom à ce centre de secours, sur la proposition de Jean-Pierre LELEUX, sénateur-maire de Grasse, c'est à l'un des officiers les plus marquants pour les pompiers grassois qu'il est rendu hommage.

Fils de pompier, le capitaine Antoine CROUSILLAC qui a lui-même dirigé le corps des pompiers de Grasse de 1937 à 1952, Louis CROUSILLAC est né en 1911.

Sapeur-pompier volontaire depuis 1933, il prend le commandement des pompiers de Grasse en qualité de lieutenant, le 30 août 1952.

A ce poste, il aura à faire face à deux événements marquants :

- Le feu de la Male (sur l'actuel emplacement de la prison de Grasse), en août 1956, qui fera 3 victimes (3 gendarmes mobiles),
- La catastrophe de Malpasset en 1959.

Nommé capitaine le 7 décembre 1957, il dirigera ce corps jusqu'en février 1976, ce qui fera de lui l'officier qui aura assuré le plus long commandement à Grasse.

Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur, il quittera ses fonctions en 1976 avec le grade de chef de bataillon.

Il est décédé le 24 juin 2002, à l'âge de 91 ans.

***Le GT Ouest, un groupement particulièrement sollicité
pour des opérations délicates et de grande ampleur***

Placé sous le commandement du lieutenant-colonel Erick CALATAYUD, le groupement Ouest a réalisé près de 33 000 interventions en 2012, soit 1 toutes les 15 minutes et près de 30 % de toute l'activité opérationnelle du SDIS !

Ce sont ainsi près du tiers des interventions départementales qui sont réalisées sur un territoire ne dépassant pas 20 % de la superficie départementale totale et dont la population est inférieure à 23 % de la population départementale.

C'est dire que le GT ouest, où servent 291 SPP et 654 SPV, auxquels il convient d'ajouter 43 PATS, occupe une place particulièrement importante dans le dispositif des secours des Alpes-maritimes.

17 centres de secours assurent la défense de 36 communes et se trouvent confrontés à une grande variété de risques :

- inondations avec la vallée de la Siagne (novembre 2011),
- les coups de mer,
- les activités de montagne et de canyoning,
- les feux de forêts (c'est sur cette zone limitrophe avec le département du Var que se sont produits les derniers incendies majeurs en 2007),
- les activités nautiques,
- les risques technologiques et chimiques (Thalès, industries de la parfumerie à Grasse),
- les manifestations exceptionnelles (Festival de Cannes, MIP TV, MIDEM, manifestations internationales – G20-, congrès),
- les risques liés à l'activité économique (aérodrome de Cannes-Mandelieu, voies ferrées, autoroute, nombreux palaces, zones commerciales).

Le Service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes

Les chiffres clés (au 1^{er} janvier 2013)

1 – LE BUDGET

- Budget primitif 2013 159,70 M€
- BP de fonctionnement 2013 142,40 M€
 - dont frais de personnel 107,85 M€ (soit 75,85 % du budget de fonctionnement)
 - dont formation 1,78 M€
- BP d'investissement 2013 17,30 M€
 - dont politique bâtementaire 7,72 M€
 - dont véhicules 3,22 M€

Le coût annuel du SDIS par habitant est de 118 € dans les Alpes-maritimes, contre 86 € dans les autres SDIS de 1^{ère} catégorie et 80 € en moyenne nationale

2 – EVOLUTION DU VOLUME BUDGETAIRE

- Budget global 2001 (exécuté) 86,21 M€
- Budget primitif 2013 (voté) 159,70 M€

Progression : 85,25 %

3 – EVOLUTION DE LA PARTICIPATION DU CONSEIL GENERAL

- Année 2001 27.515.000 M€
- Année 2013 (prévue) 74.530.000 M€

Soit une progression de 170,90 %

La participation du Conseil général représente en 2013, 55,15 % du financement des Collectivités territoriales.

4 – LES MOYENS OPERATIONNELS BATIMENTAIRES

75 casernes abritent les personnels d'intervention et les véhicules de secours.

Le plan prévisionnel de rénovation et de construction des casernements, lancé en 2007 et en voie d'achèvement est de 55,31 M€.

A son terme, près de 80 % des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires travailleront dans des équipements neufs ou entièrement rénovés.

La surface du parc immobilier affectée à l'opérationnel était de 84.000 m² en 2000. Elle est aujourd'hui de 100.000 m², soit une progression de 19 %.

5 – LES MOYENS OPERATIONNELS MOTORISES

Le parc automobile comprend 1224 véhicules dont 307 poids lourds et 29 vecteurs nautiques.

Le corps départemental dispose notamment d'un parc de :

- 17 fourgons pompe-tonne (FPT)
- 25 fourgons pompe-tonne léger (FPTL)
- 16 fourgons pompe-tonne léger hors route (FPTL HR)
- 185 camions citernes feux de forêts (CCF) dont :
 - 40 CCFL (léger),
 - 129 CCFM (moyen),
 - 16 CCFS (super).
- 149 véhicules de secours à victime (VSAV)
- 22 véhicules de secours routiers (VSR)
- 16 échelles aériennes
- 15 camions citerne grande capacité (CCGC)

Le nombre « d'équivalents habitants » défendu par un VSAV est de 6 742 dans le 06, contre 12 775 dans les SDIS de 1^{ère} catégorie et 10 225 en moyenne nationale.

Chaque camion citerne feu (CCF) du 06 défend 12 km², contre 22 km² pour les SDIS de 1^{ère} catégorie et 36 km² en moyenne nationale.

6 – LES PERSONNELS

Au 1^{er} janvier 2013 :

- SPP : 1312
- SPV : 2831
- PATS : 474
- Service Civique : 7

Pour 100 000 habitants, les moyens humains du SDIS sont de 327 SPP, contre 320 pour les autres SDIS de 1^{ère} catégorie et 396 pour l'ensemble des SDIS.

7 – LA SOLLICITATION OPERATIONNELLE

- Année 2000 : 88.435 interventions
- Année 2012 : 114.340 interventions

Soit une augmentation de la pression opérationnelle de : 29,26 %.

**En 2012, le SDIS 06 a réalisé 314 interventions par jour
(soit une intervention toutes les 5 minutes)**

En 2011, sur les derniers chiffres communiqués par la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, le SDIS 06 a réalisé 314 interventions par jour (soit une intervention toutes les 5 minutes) contre une moyenne de 232 pour les SDIS de 1^{ère} catégorie et de 114 pour tous les SDIS confondus (derniers chiffres comparatifs connus).